

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 5 OCTOBRE 2017

N° 2017-09-17

L'an deux mille dix-sept, le cinq octobre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Montbrun-les-Bains, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 15

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 18

Exprimées par pouvoirs : 12

Total (mini 19) : 30

Quorum atteint

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Sébastien BERNARD à Christelle RUYSSCHAERT, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Dominique GUEYTTE à Michel ROLLAND, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Corinne MOULIN à Rosy FERRIGNO, Marlène MOURIER à Valery LIOTAUD, Pascale ROCHAS à Philippe CAHN, Ghislaine SAVIN à Claude AURIAS.

Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Éric RICHARD

Invités excusés

Laurent HARO

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures
Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un représentant au comité régional Biodiversité (PACA)

La Présidente expose :

La loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016 et son décret d'application fait évoluer le Comité Régional Trame Verte et Bleue vers un Comité Régional Biodiversité. Les séances plénières du Comité Régional Biodiversité constituent des étapes clé de l'élaboration, de la mise en œuvre, de la diffusion et de l'appropriation de démarches, plans et programmes en faveur de la biodiversité.

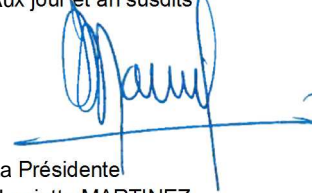
Afin de respecter la parité au sein de ce comité, le Parc est sollicité pour proposer un homme et une femme. L'un des deux sera retenu pour y représenter le Parc.

La Présidente propose Michel ROLLAND et Béatrice ALLIROL en tant que représentants du Parc au sein du Comité Régional de Biodiversité PACA.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits



La Présidente
Henriette MARTINEZ